



PAR COURRIEL

Québec, le 15 janvier 2026



N/Réf. : 91746

**Objet : Votre demande d'accès aux documents**



Nous donnons suite à votre demande d'accès du 13 décembre dernier par laquelle vous souhaitez obtenir l'ensemble des dérogations autorisées par le Secrétariat du Conseil du trésor en lien avec la politique-cadre en matière de télétravail.

Après vérification, vous trouverez ci-joint le document détenu par le Secrétariat du Conseil du trésor en lien avec votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [redacted], nos salutations distinguées.

*Original signé*

Mélanie Drainville  
Responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels

p. j.

Ministères/Organismes	Type de dérogation	Raison	Date de la demande	Date limite	Circonstance particulière invoquée
<b>Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)</b>	Matériel et technologique	Succursale de Sherbrooke doit être relocalisée en raison d'enjeux technologiques et de disponibilités des espaces.	14 mars 2022	N.I - Vise septembre 2022	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE)</b>	Matériel et technologique	Locaux du CSBE demeurent temporaires, non aménagés et non fonctionnels.	10 mars 2022	4 juillet 2022	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Commission de la fonction publique (CFP)</b>	Fonctions	Portrait main-d'œuvre médecin particulier.	14 juin 2022	Indéterminée	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Commission de Protection du territoire Agricole (CPTAQ)</b>	Travaux réaménagement	Santé et sécurité.	29 novembre 2023	1 mai 2024	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Commission des normes, de l'Équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)</b>	Matériel et technologique	Disponibilité du nouveau local déplacé à la mi-juin 2022.	11 mars 2022	Jusqu'à la disponibilité des nouveaux espaces de travail ou au plus tard le 31 juillet 2022	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Commission des normes, de l'Équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)</b>	Matériel et technologique	Projet de transformation du milieu de travail axé sur les activités à son bureau de Sherbrooke (Construction).	12 avril 2022	30 juin 2022	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)</b>	Travaux réaménagement	Optimisation des espaces gouvernementaux.	29 septembre 2025	1er juin 2026	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Institut de la Statistique (ISQ)</b>	Fonctions	Les emplois d'intervieweurs s'apparentent aux fonctions et activités des préposés aux renseignements type de fonction/ particularités de l'emploi.	23 septembre 2021	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)</b>	Fonctions	S'apparentent aux fonctions et activités des préposés aux renseignements / type de fonction particularités de l'emploi.	19 janvier 2024	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
<b>Ministère de l'Éducation (MEQ)</b>	Fonctions	Situation très spécifique : contrat de courte durée // nature individuelle des attributions, délais de correction.	6 mars 2023	Indéterminée	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)</b>	Matériel et technologique	État de désuétude actuel de son infrastructure technologique.	7 mars 2022	6 juin 2022	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
<b>Ministère de la Langue française (MLF)</b>	Travaux réaménagement	Manque d'espace de travail vu l'accroissement du nombre d'employés au sein du Ministère.	22 juin 2023	15 septmebre 2023	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT

Ministères/Organismes	Type de dérogation	Raison	Date de la demande	Date limite	Circonstance particulière invoquée
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Technologique	État de désuétude actuel de son infrastructure technologique.	15 mars 2022	11 avril 2022	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Matériel	Santé et sécurité.	16 mars 2022	Durée nécessaire afin que vos conduits de ventilation soient libérés et nettoyés (environ 2 mois)	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Ministère des relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	Matériel et technologique	Réaménagement des locaux limitant l'espace disponible.	15 mars 2022	Échéance des travaux	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Ministère des ressources naturelles et des forêts (MRNF)	Fonctions	S'apparentent aux fonctions et activités des préposés aux renseignements/ type de fonction /particularités de l'emploi.	31 mai 2022	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	Travaux réaménagement	Travaux majeurs.	16 juin 2025	1er janvier 2026	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	Fonctions	Certains agents d'aide socio-économique s'apparentent aux fonctions et activités des préposés aux renseignements/ type de fonction/ particularités de l'emploi.	2 novembre 2021	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Office de la protection du consommateur (OPC)	Fonctions	Tâches similaire préposé aux renseignements - nature individuelle des tâches - 35 employés répartir dans 11 régions .	10 mai 2022	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	Travaux réaménagement	Enjeux santé et sécurité/ planchers endommagés.	11 mars 2025	Temporaire	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	Travaux réaménagement	Prolongation de la demande.	28 avril 2025	12 mai 2025	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Régie de l'Assurance maladie du Québec (RAMQ)	Fonctions	Tâches similaires préposées aux renseignements.	18 février 2022	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Régie des marchés agricoles et alimentaires (RMAAQ)	Matériel et technologique	État de désuétude actuel de son infrastructure technologique.	29 avril 2022	Retour du réseau	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Régis du bâtiment du Québec (RBQ)	Matériel et technologique	Réaménagement complet des bureaux.	11 avril 2022	Durée des travaux	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Retraite Québec	Fonctions	S'apparentent aux fonctions et activités des préposés aux renseignements / type de fonction/ particularités de l'emploi.	21 décembre 2021	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Retraite Québec	Matériel et technologique	Nivellement dalle du plancher - Problème ergonomique.	10 mars 2022	Échéance des travaux	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT

Ministères/Organismes	Type de dérogation	Raison	Date de la demande	Date limite	Circonstance particulière invoquée
Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ)	Fonctions	Similarité des tâches avec celles des préposés aux renseignements. Pour les autres: soutien encadrement et coordination d'une équipe en télétravail.	9 septembre 2022	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Société de l'Habitation du Québec (SHQ)	Travaux réaménagement	Travaux préparatoires au réaménagement des bureaux.	20 novembre 2025	27 février 2026	Non déterminée et ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du SCT
Sûreté du Québec (SQ)	Période de référence	Période de référence de télétravail de cinq semaines durant le projet-pilote sur les horaires de travail en vertu de la convention collective des professionnelles.	21 novembre 2022	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT
Tribunal administratif du Québec (TAQ)	Mission de l'organisme	Risque d'impacter l'indépendance institutionnelle du TAQ si effectue sa prestation dans un BGP avec d'autres employés de l'administration publique).	30 mai 2022	Indéterminée	Déterminée préalablement par le SCT

## AVIS DE RE COURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

525, boul. René-Lévesque Est  
Bureau 2.36  
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

#### Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest  
Bureau 18.200  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196  
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**

Courrier électronique : [ca.i.communications@ca.i.gouv.qc.ca](mailto:ca.i.communications@ca.i.gouv.qc.ca)

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).